

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-853/SG/FP infligeant un avertissement à un agent d'exploitation qualifié du corps territorial de la Santé Publique.

n° 74-853/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 mai 1974

Numéro JO
n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro
10 juin 1974

TEXTE INTÉGRAL

Un avertissement est infligé à M. Mohamed Farah Mohamed, agent d'exploitation qualifié principal, 2e échelon, du corps territorial de la Santé Publique en service au garage de l'hôpital Peltier (ministère de la Santé Publique) pour avoir provoqué un accident de la circulation le 28 mars 1974 par excès de vitesse.